

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2023

RENFORCER LE PRINCIPE DE LA CONTINUITÉ TERRITORIALE EN OUTRE-MER - (N° 1292)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 13

présenté par

M. Metzdorf, M. Henriet, M. Vignal, M. Ardouin, M. Valence, M. Ghomi, M. Raphaël Gérard,
M. Guillemard, Mme Agresti-Roubache, Mme Klinkert et M. Giraud

ARTICLE 3 BIS

Substituer au mot :

« métropolitain » ,

les mots :

« français hexagonal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision rédactionnelle d'uniformisation de dénominations de l'hexagone.